

Barrage de Poutès : un scénario catastrophe envisagé

René Danières, vice-président de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques, évoque « la non prise en compte de la crue qui avait eu lieu en 1866, qui, si elle se renouvelait, provoquerait des inondations importantes, notamment à Alleyras ou à Prades, avec risque de renversement du barrage ».

LES PRÉVISIONS du scénario catastrophe font froid dans le dos. Les responsables de l'association SOS Loire vivante, notamment Roberto Epple, communiquent aujourd'hui des informations inquiétantes, par le biais de René Danières, vice-président de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (INERIS), qui avance une thèse en forme de scénario catastrophe, si une crue comparable à celle de 1866 venait à frapper la rivière Allier.

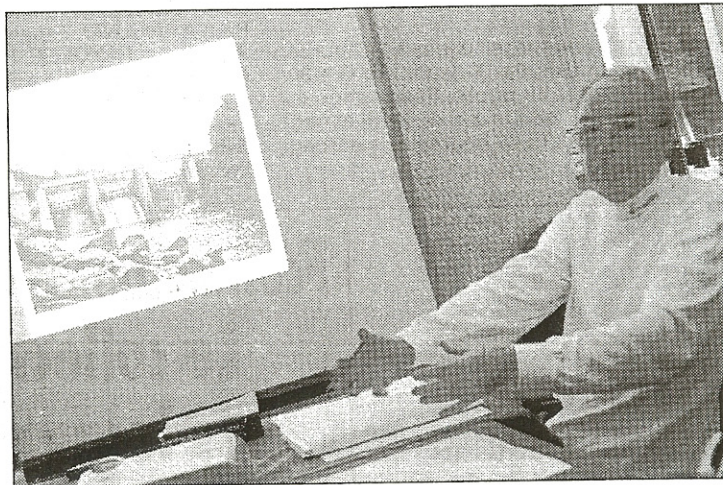
Alors que la demande de renouvellement de concession pour le barrage de Poutès n'a pas encore trouvé de réponse - elle doit intervenir au cours de cette année -, on sait que les militants de SOS Loire vivante sont pour le démantèlement pur et simple de ce barrage, qui pourrait notamment faciliter la remontée du saumon. C'est également l'avis des pêcheurs.

Sur place, les maires des petites communes concernées se battent à l'inverse pour son maintien, car il fournit la seule manne financière en matière de taxe professionnelle. De son côté, le département est favorable à un renouvellement pour une quinzaine d'années à adapter.

En cas de crue exceptionnelle, le barrage ne pourrait pas résister

Pourtant, le barrage de Poutès, en l'état, mettrait en effet « les habitants de Pont-d'Alleyras et ceux de communes situées en aval dans une fâcheuse posture, avec des hauteurs d'eau qui pourraient atteindre le premier étage des maisons », lance René Danières.

Lors d'une crue cévenole exceptionnelle comme celle enregistrée en septembre 1866, il estime « que le barrage ne pourrait pas résister, et l'onde de choc provoquée par sa chute pourrait même entraîner le pont SNCF situé en contrebas ». René Danières, un vrai spécialiste de ces questions qui touchent à la sécurité civile, est à prendre très au sérieux. L'expert compte bien faire savoir au grand public et aux élus ses conclusions, qui dif-



René Danières, invité par l'association SOS Loire vivante, a livré des informations inquiétantes sur un cas de crue similaire à celle de 1866. Le phénomène sémerait la désolation en cas de maintien en l'état actuel du barrage de Poutès sur l'Allier.

ferent de celles de l'enquête publique de juillet 2006.

« Les gens doivent savoir toute la vérité », lance René Danières qui se réfère sans cesse à cette crue de septembre 1866 « au cours de laquelle une grand-mère ramassait l'eau avec une louche par sa fenêtre à Pont-Gilbert ». Une crue qui selon lui n'a pas été prise en référence, alors que la loi Barnier de 1995 l'oblige pourtant. « La crue de 1980 était bien moins importante, avec six mètres de hauteur d'eau en moins. La crue de 1866 avait donné une hauteur de seize mètres d'eau à hauteur du barrage de Poutès : une sacrée lame d'eau ! ». Suite à cette crue, les recherches historiques confirmeraient une rivière Allier qui soufflait alors un débit de 3 000 m³ par seconde.

De l'eau jusqu'au 1^{er} étage des maisons

« La crue de 1980 n'est pas celle qu'il faut retenir », conclut le spécialiste, qui note par ailleurs « que des creusements se sont formés en amont du barrage, et que les risques sont réels ». Il estime « que le barrage actuel de Poutès ne peut évacuer que 2 000 m³ seconde, d'après les

études EDF, mais le problème de sécurité est trop peu étudié dans le dossier ».

René Danières a alerté le préfet et l'État sur les risques encourus. « Trop de non-dits figurent dans le dossier pour le renouvellement de la concession ». Et d'ajouter : « En cas de forte crue, les commandes manuelles de Poutès sont peu accessibles, et seule la vanne automatique risque de s'ouvrir, comme en 1980 ».

Dans son scénario catastrophe, il estime que « l'eau monterait au premier étage des maisons à Alleyras, et le barrage de Poutès risquerait de se renverser. On ignore ce qu'il adviendrait du pont SNCF, et le village de Prades serait également très exposé, avec un pont très bas qui lâcherait certainement... ». C'est sans compter sur de nombreux effets tout au long de l'Allier, en aval, jusque sur la zone de Brioude.

René Danières conclut : « Le renouvellement de concession par l'État de Poutès engage la responsabilité du ministre, et me paraîtrait bien imprudent de sa part. De plus, ce petit barrage est une unité à faible intérêt économique, dont le renforcement coûterait par ailleurs très cher ».

GÉRARD ADIER

A SANTÉ surtout

« Aym

Nadine organise chaque année l'opération. Elle puise sa force et son

AYMERIC, 6 ANS, est un petit garçon plein de vie. « Il est sans arrêt en train de courir », raconte sa maman. Un étincelle illumine son regard avant de poursuivre : « Il ne s'arrête jamais. Parfois je me dis : ne va pas prendre cinq minutes ce gamin ! ».

Aymeric est atteint de la mucoviscidose, cette maladie génétique grave de l'enfance, qui entraîne des troubles respiratoires et digestifs lourds. « Dès le lendemain de sa naissance, Aymeric a fait une occlusion. C'est un symptôme de la maladie. Sauf tout, on lui a fait le test de la sueur qui s'est révélé positif ».

Du temps pour encaisser

Comment réagir face à une telle nouvelle ? « Ça a été très dur. J'ai refusé au début de savoir ce qu'était vraiment la maladie. Elle se souvient de ces livres donnés par le médecin et qu'elle refusait de lire ; de cette situation humaine, qu'elle s'est posée

« Quand Greg nous a quittés

LE DÉCÈS le 30 avril du jeune vainqueur de la Star Académie la mucoviscidose, a particulièrement été dur parce qu'on ne s'y attendait pas finalement je me disais. Et de poursuivre : « J'étais fier d'être capable de faire, de lui donner de son rêve. Quand j'ai demandé comment j'allais pas le lui cacher ».

Nadine a su trouver les mots son cœur la force et le courage prince. « Grace à lui, le plus important, c'est important qu'il

« On

On ne parle pas encor